

LA FORMATION PORTANT SUR



l'analyse comparative entre les sexes (ACS)



Condition féminine
Canada

Status of Women
Canada

Canada



LA FORMATION PORTANT SUR l'analyse comparative entre les sexes (ACS)

Dans le cadre de sa stratégie de mise en œuvre de l'ACS, Condition féminine Canada a mis au point ce programme de formation pratique afin d'accélérer le renforcement des capacités des ministères et organismes du gouvernement fédéral et d'autres organisations.

La formation portant sur l'ACS et l'élaboration et la mise en œuvre de politiques a pour objectif premier de s'assurer que les analystes, aussi bien du secteur de l'élaboration que de celui de la mise en œuvre des politiques, des programmes et services, apprennent à mettre l'ACS en pratique dans leurs activités quotidiennes. De plus, la reconnaissance de la diversité des femmes et des hommes fait partie intégrante de l'application de cet outil méthodologique. Cette formation, conçue pour des auditoires qui ne connaissent pas l'ACS, a pour objectifs :

- 1) **D'expliquer comment l'ACS peut améliorer le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et des programmes pour appuyer l'égalité entre les sexes;**
- 2) **d'apprendre à mettre l'ACS en application au cours des différentes étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de services.**

Les cours reposent sur une approche modulaire, chaque section étant un élément de formation autonome. La formation débute avec trois modules de base et se termine avec un module de conclusion. Ces modules obligatoires portent sur les objectifs de la formation et présentent un aperçu de l'ACS et du processus d'élaboration des politiques. *Les étapes 1 à 6 sont axées sur l'élaboration des politiques, alors que les étapes 7 à 10 mettent l'accent sur la mise en œuvre des politiques et des programmes.* Cela permet de combiner diverses sections, en fonction des besoins des participantes et des participants.

Chaque module comprend : une section qui explique les étapes typiques d'une politique dont l'ACS fait partie intégrante; la raison d'être précise de l'ACS à cette étape particulière du processus; des exemples qui illustrent l'application de l'ACS; des questions qui orientent le processus de réflexion des participantes et participants; et une liste de contrôle. L'application de chaque étape de la

formation à de véritables études de cas, que ce soit en petits groupés ou en groupes plus importants, contribue à renforcer le transfert de connaissances sur l'ACS, ce qui rend la démarche d'apprentissage très participative, que ce soit en petits groupes ou en groupes plus importants.

Condition féminine Canada (CFC) favorise la prestation de la formation, particulièrement dans le cadre de projets pilotes entrepris en collaboration avec la Direction de l'ACS de CFC, et ce afin d'appliquer la formation à des politiques, des programmes, des lois et des règlements concrets.

Les participantes et participants reçoivent gratuitement, sous forme électronique, la trousse de formation de CFC, qui est protégée par un droit d'auteur. Lorsqu'ils parrainent une session, les ministères impriment le nombre de documents de formation dont ils ont besoin. Nous avons aussi lancé un programme de formation des formatrices et des formateurs et leurs noms seront enregistrés dans une base de données que les clientes et les clients pourront consulter d'ici l'automne 2003. Seules ces personnes auront reçu un contrat de licence les autorisant à donner cette formation.

CONTENU DES MODULES DE FORMATION



Étape 1 : Évaluation préliminaire des incidences d'un enjeu sur l'égalité entre les sexes

Ce premier module met l'accent sur la détermination des considérations propres à chacun des sexes. Ces considérations doivent être abordées dans le cadre de l'évaluation initiale de plusieurs éléments, notamment les faits, les enjeux, les objectifs des politiques et des programmes, les plans de travail, les consultations, la mise en œuvre et les communications, ainsi que l'évaluation de l'information requise pour analyser les questions d'égalité entre les sexes. Lors de cette étape, les participantes et participants s'entraînent à relever des hypothèses sans fondement ou des normes dominantes qui ne sont pas reconnues.

La formation débute avec trois modules de base et se termine avec un module de conclusion.



Étape 2 : Résultats, buts, objectifs et indicateurs

La deuxième étape est axée sur la mise en place de résultats, de buts, d'objectifs et d'indicateurs sensibles aux différences entre les sexes et à la diversité. Bien que la question des indicateurs soit approfondie à l'étape de l'évaluation, le processus de réflexion doit être abordé au tout début de l'étape de l'élaboration afin de disposer d'une infrastructure qui permet une évaluation efficace à la fin du processus. Ce module comprend trois activités :

- définir les résultats en matière de politiques, de programmes et de service;
- définir les buts et les objectifs par rapport aux politiques, aux programmes et aux services;
- déterminer les indicateurs.

Étape 3 : Recherche

Toutes les étapes du processus d'élaboration des politiques publiques dépendent de la disponibilité et de l'accessibilité d'une recherche opportune, pertinente en matière de politiques, ventilée en fonction du sexe ainsi que sur la collecte et la compilation systématiques de données ventilées selon le sexe.

Ce module comprend quatre activités principales :

- définir la portée et le but de la recherche;
- préciser les méthodes de recherche;
- recueillir les données;
- analyser les données.

Étape 4 : Consultation

La consultation complète les aspects techniques de l'analyse grâce à des moyens qualitatifs qui garantissent la diversité des points de vue émis dans les conclusions et les propositions. Comme les enjeux affectent différemment les femmes et les hommes, il faut tenir compte de divers points de vue afin d'analyser les différences éventuelles de la politique sur chacun des sexes.

Ce module traite des éléments suivants :

- à quel moment procéder aux consultations?
- qui consulter?
- quelle information recueillir?
- comment préparer et mener les consultations:
 - pour les consultations publiques?
 - pour les consultations au sein du gouvernement?

Étape 5 : Élaboration d'options relatives aux politiques

La cinquième étape s'intéresse à l'élaboration et à la justification d'options politiques qui tiennent compte des différences entre les sexes. Elle comprend les activités suivantes :

- élaboration d'options politiques;
- analyse d'options politiques;
- analyse des coûts et avantages.

Étape 6 : Présenter des recommandations

La sixième étape porte sur la façon de faire des recommandations au sujet d'options politiques qui tiennent compte de l'égalité entre les sexes. Elle comprend trois activités :

- recommander une option;
- en préciser la forme;
- préparer le contenu approprié.

Étape 7 : Communiquer l'initiative

Les politiques, les programmes et les services ne sont utiles que s'ils sont communiqués et compris. Un élément fondamental de toute stratégie de communication efficace est l'intégration du double point de vue des femmes et des hommes.

Dans le contexte de l'élaboration d'un plan de communication, ce module examine les éléments suivants :

- à qui le message est-il destiné?
- pourquoi le communiquer?
- quel est le message?
- comment sera-t-il communiqué?
- médias : faits utiles;
- formulation qui tient compte tant des femmes que des hommes – des conseils.

Étape 8 : Conception du programme ou du service

Ce module aide à déterminer comment la politique sera mise en œuvre, c'est-à-dire quels programmes ou quels services atteindront les buts et les objectifs et produiront les résultats souhaités en matière d'égalité entre les sexes.

Cette étape comprend les activités suivantes :

- inclure ou clarifier les valeurs;
- concevoir ou revoir un programme ou un service;
- élaborer des critères;
- planifier la prestation du programme ou du service;
- établir la politique opérationnelle.

Étape 9 : Prestation du programme/service

Dans ce module, les participantes et participants examineront les éléments nécessaires à la prestation d'un service ou d'un programme qui tient compte des différences entre les sexes.

Ce module comprend l'élaboration de deux plans :

- un plan de mise en œuvre;
- un plan de surveillance.

Étape 10 : Évaluation

Il faut mesurer et évaluer le rendement pour s'assurer que les programmes et les services reflètent l'intention de la politique et qu'ils fonctionnent de manière efficiente et efficace. Ce module met l'accent sur la responsabilisation dans le contexte des objectifs liés au sexe.

Dans ce module, nous entreprenons les activités suivantes :

- clarifier les résultats, les buts et les objectifs;
- clarifier les indicateurs et les mesures;
- déterminer les méthodes de collecte de données;
- analyser et interpréter les données;
- présenter des recommandations pour des politiques, programmes ou services nouveaux ou révisés;
- évaluer l'ACS.

Pour obtenir plus d'information sur **la formation portant sur l'ACS**, prière de communiquer avec la Direction de l'analyse comparative entre les sexes de Condition féminine Canada par courriel à gbad@swc-cfc.gc.ca, ou par téléphone au (613) 996-8374.